

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 18 Mars 2017

C'est en présence du maire de Château d'Oléron, Michel PARENT, accompagné de Didier QUENTIN, député, et de Robert CHATELIER, maire de Soubise, que le président Jean-Louis MARTIN ouvre cette assemblée générale devant 140 adhérents en saluant aussi la présence de Serge CARRÈRE, président des carrelets de Sud-Gironde, de M. GIRARD, président de l'Association Départementale Agréée des Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets (ADAPAEF17) et celle de M. Christian GRINDA de la DDTM.

Dans son allocution de bienvenue, Michel PARENT évoque l'évolution de sa commune et de son histoire maritime dans laquelle se conjuguent le sel, l'huître, les constructions navales ainsi que l'impact culturel et patrimonial des anciennes cabanes ostréicoles et de l'aménagement de la citadelle. Ouvrant une parenthèse, et rejoint par M. Robert CHATELIER, ils nous affirment tout deux avoir œuvré pour une reconnaissance de nos installations par le Conseil Départemental pour l'attribution d'un label patrimonial pour ces emblèmes de Charente Maritime. Didier QUENTIN conforte cette volonté en y ajoutant la pose sur la Côte de Beauté de panneaux d'information sur les carrelets.

Après les avoir remerciés notre président engage la procédure réglementaire.

Rapport moral du président Jean-Louis MARTIN :

Dans la première partie de son rapport, Jean Louis MARTIN considère comme clémente l'année 2016 mais fait le constat de la désertification halieutique pouvant avoir pour causes le réchauffement climatique ou la surpêche industrielle.

C'est aussi l'année de la confirmation de notre volonté d'union atlantique et l'année de notre présence culturelle en participant à « la Route des Carrelets » qui a permis de partager avec de nombreux visiteurs une réalisation artistique incitant à la rêverie sur nos carrelets.

C'est enfin l'année de la reconnaissance par le Conseil Départemental de la valeur de nos actions, concrétisée par l'attribution d'une subvention.

Un bémol cependant : l'érosion de nos adhérents qui après avoir été aidés nous abandonnent.

Dans une deuxième partie, notre président évoque 17 années pendant lesquelles la vie de notre association n'a pas été un long fleuve tranquille, chaque année apportant sa pierre à l'édifice. Après la reconnaissance officielle de l'usage de nos carrelets, ce fut hélas la destruction de nos installations par deux tempêtes enclenchant certes un choc psychologique mais aussi une ardeur à reconstruire. Au cours de cette période de nombreuses actions ont été engagées : recherche d'aides financières, recherches de matériaux, luttes contre les lourdeurs administratives, recherches d'assurances performantes, rédaction de plaquettes d'informations, répertoire photographique, charte de reconstruction, participation à des commissions majeures.

Tous ces travaux n'ont pu être élaborés et construits que grâce à une équipe soudée, c'est pourquoi nous pouvons être fiers d'avoir maintenu 465 installations en état de pêche avec une sécurité améliorée, mais un peu moins pittoresque du fait de la normalisation des matériaux.

Rapport d'activité du secrétaire Patrick BELLOUARD :

Après avoir lu le procès verbal de l'AG 2016 (ne soulevant aucune remarque) le secrétaire évoque le nombre de réunions (CA, commissions, rédaction et envoi de « l'Echo des estuaires » et de l'annuaire des marées) illustrant notre fonctionnement interne. S'y ajoutent des participations « extérieures » (parc naturel marin, gestion de la

baie de l'Aiguillon, commission d'attribution des emplacements, création de l'union des carrelets de la côte atlantique) et pour terminer des activités culturelles et patrimoniales (la « Route des Carrelets », les « Journées du patrimoine »).

Le secrétaire fait remarquer que le plus important reste le contact direct avec les adhérents permettant de régler au coup par coup les problèmes de chacun.

Rapport financier du trésorier Georges LAROCHE: ce rapport ne soulève aucune remarque de l'assemblée.

Ces trois rapports soumis au vote de l'assemblée sont approuvés à l'unanimité.

Élection de membres du CA. :

3 membres sont démissionnaires pour raison personnelle : MM. DESFORGES, JOYAU, GUILBEAU

4 membres sont déclarés sortants : MM. Gilles DAVID, Michel HUBERT, Jean Louis MARTIN et Mme Françoise KOENIG. Tous se représentant, l'assemblée les réélit à l'unanimité.

3 candidatures nouvelles : Mme France CHABAUTY, M. Jean Charles KOENIG, et M. Laurent RENAUD sont élus à l'unanimité.

Profitant de cette élection le président remet aux anciens qui nous quittent un tableau pour commémorer leur passage parmi nous.

Cotisation : l'assemblée décide de maintenir à 20 € le montant de la cotisation.

le président donne la parole à J.C. KOENIG pour qu'il explique le fonctionnement de la « Commission Communication », ainsi que les domaines dans lesquels elle peut s'impliquer.

Le président donne la parole au secrétaire pour évoquer les problèmes de commission d'attribution des emplacements : malgré la publicité faite auprès des mairies, sur notre site et dans la presse, il y a moins de candidatures que d'emplacements à attribuer.

Le président donne la parole à M. GIRARD, président de l'ADAPAEF17, qui présente son association et manifeste clairement son intérêt pour un rapprochement avec notre association.

Le président donne la parole à M. Christophe GUIHO pour évoquer devant l'assemblée le canevas prévu par l'association « Territoires Imaginaires » pour la manifestation de « la Route des Carrelets » prévue en 2017 sur l'estuaire de la Charente et sur les sites de St Laurent de la Pré et de Fouras.

Serge CARRÈRE, coordinateur de « l'Union des Associations des Carrelets de l'Atlantique » fait le point des travaux en cours.

Profitant de cette intervention le conseil d'administration se réunit en urgence pour élire un nouveau bureau, M. Jean Louis MARTIN ne souhaitant pas se représenter comme président.

A l'issue de la réunion, le nouveau bureau est constitué comme suit :

Président : Patrick BELLOUARD
Vice Présidente : Françoise KOENIG
Secrétaire : Jean Charles KOENIG
Secrétaire Adjoint : Colette BELLOUARD
Trésorier : Georges LAROCHE
Trésorier Adjoint : Bernard TURBOT

Vérificateur aux comptes : Michel HUBERT et France CHABAUTY

Trois délégués sont nommés comme correspondants de la DDTM :

:

zone nord : Jean CHABAUTY
zone centre : Gilles DAVID
zone sud : Guy PONTEZIERES

Le président Patrick BELLOUARD demande au C.A. de nommer Jean-Louis MARTIN Président d'Honneur et à ce titre de lui confier la charge des relations extérieures auprès des élus et de l'union. Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres du CA.

Le nouveau bureau est présenté à l'assemblée.

Le président, après avoir fait l'éloge de Jean-Louis MARTIN, symbolise ce passage en offrant au nom de tous les membres du Conseil d'Administration un tableau représentant un site de carrelets.

Le président invite l'assistance à partager l'apéritif traditionnel et pour ceux qui ont retenu, de rejoindre ensuite la salle à manger.